

**INTERNATIONAL FOUNDATION FOR
ELECTORAL SYSTEMS - IFES
(Bureau de Tunis)**

*(association filiale d'une organisation
internationale non gouvernementale à but non
lucratif*

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

SOMMAIRE

I. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

III. ÉTATS FINANCIERS RELATIFS A L'EXERCICE 2014

1. BILAN

2. ÉTAT DE RÉSULTAT

3. ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

4. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

I-RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tunis, le 27 juillet 2015

**INTERNATIONAL FOUNDATION FOR
ELECTORAL SYSTEMS – BUREAU DE TUNIS
(IFES TUNIS)**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rapport sur les états financiers annuels

En exécution de la mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'International Foundation for Electoral Systems (Bureau de Tunis), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Comité de Direction de l'IFES-Bureau de Tunis dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Comité de Direction de l'International Foundation for Electoral Systems (Bureau de Tunis) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité englobe : la conception, la mise en place et le maintien d'un contrôle interne portant sur la préparation et la présentation fidèle d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs, la sélection et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que l'établissement d'estimations comptables raisonnables au vu des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'association portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Comité de Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'International Foundation for Electoral Systems (Bureau de Tunis) au 31 décembre 2014, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par le décret-loi 2011-88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations. De cette appréciation, il ressort ce qui suit :

- Contrairement à l'article 38, deux dépenses en espèce dépassent le seuil de 500 dinars fixé par cet article (FE 03/20 du 12/03/2014 pour 554,600 DT et FE12/20 du 24/11/2014 pour 643,710 DT;
- Conformément à l'article 41, IFES (bureau de Tunis) a publié les données concernant les aides, dons, et donations d'origine étrangère accompagnées d'informations sur leur source, leur valeur et leur objet dans l'un des médias écrits. L'association en a en outre informé le Secrétaire Général du Gouvernement par lettres en date du 23 mai 2014 et du 17 octobre 2014.
- L'obligation de tenue des 4 registres énoncés par l'article 40 du décret-loi 2011-88 a été observée par IFES (bureau de Tunis).


WALID TLILI



II. ETATS FINANCIERS

	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
BILAN - ACTIFS (Montants exprimés en dinars)			
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations corporelles	4	8 818	8 818
Moins : amortissements		-3 871	-641
		4 947	8 177
Total des actifs immobilisés		4 947	8 177
Total des actifs non courants		4 947	8 177
ACTIFS COURANTS			
Stocks		-	-
Clients et comptes rattachés		-	-
Autres actifs courants		-	125
Liquidités et équivalents de liquidités	5	24 302	29 316
Total des actifs courants		24 302	29 441
TOTAL DES ACTIFS		29 249	37 617

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - FONDS ASSOCIATIFS ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs		-	-
Subventions d'investissements nettes des résorptions		4 947	3 092
Exédents des exercices antérieurs		2 935	37 136
Exédents/Déficits de l'exercice		-29 986	-34 201
Total des fonds associatifs		-22 104	6 027
PASSIFS			
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	6	30 441	10 978
Autres passifs courants	7	20 912	20 613
Total des passifs courants		51 353	31 591
Total des passifs		51 353	31 591
TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES PASSIFS		29 249	37 617

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
PRODUITS			
Subventions de fonctionnement	8	420 348	359 345
Total des produits		420 348	359 345
CHARGES DE L'ACTIVITE			
Achats de prestations et de fournitures	9	-153 002	-72 125
Charges de personnel	10	-227 137	-227 336
Dotations aux amortissements et aux provisions	11	0	0
Autres charges courantes	12	-70 194	-94 085
Total des charges d'exploitation		-450 333	-393 546
RÉSULTAT DES ACTIVITES COURANTES		-29 986	-34 201
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes ordinaires		-	-
Autres gains ordinaires		-	-
DEFICIT DE L'EXERCICE		-29 986	-34 201

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES COURANTES			
Encaissement des subventions de fonctionnement		420 348	359 345
Décaissements aux fournisseurs		-220 713	-184 000
Décaissements au personnel et aux organismes sociaux		-227 007	-227 064
Impôts et taxes payés		-2 082	-1 960
Flux provenant des activités courantes		-29 455	-53 679
FLUX DE TRESOREIRE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles		0	-2 334
Flux affectés aux activités d'investissement		0	-2 334
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissement d'emprunt		-	-
Flux affectés aux activités de financement		-	-
VARIATION DE TRESORERIE		-5 014	-56 012
Trésorerie au début de l'exercice		29 316	85 328
Trésorerie à la clôture de l'exercice		24 302	29 316

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
RELATIFS A L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2014**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Le Bureau de Tunis de la FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTEMES ELECTORAUX (*INTERNATIONAL FOUNDATION FOR ELECTORAL SYSTEMS - IFES*) a été mis en place en date du 14 février 2012 sous la forme d'une association filiale d'une organisation internationale non gouvernementale et à but non lucratif. Ce bureau a pour objectif de soutenir la Tunisie dans l'organisation d'élections libres transparentes et démocratiques.

Son siège est sis au Lac Mazurie. Immeuble Capitole. Bloc A 3^{ème} étage – appartement n°4.

La FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTEMES ELECTORAUX appui la mise en œuvre des sociétés démocratiques. Elle a été créée en 1987 et vise à promouvoir des élections démocratiques par des projets d'assistance technique électorale.

NOTE N°2 : FAITS MARQUANTS

Le Bureau de Tunis gère plusieurs projets financés par différents bailleurs de fonds.

Conformément à l'article 41, IFES (bureau de Tunis) a publié les données concernant les aides, dons, et donations d'origine étrangère accompagnées d'informations sur leur source, leur valeur et leur objet dans l'un des médias écrits. L'association en a en outre informé le Secrétaire Général du Gouvernement par lettres en date du 23 mai 2014 et du 17 octobre 2014.

NOTE N°3 : METHODES COMPTABLES ET BASES DE MESURE SPECIFIQUES

L'Association établit mensuellement un reporting à l'Association mère à Washington. Ce reporting est élaboré par un système de reporting propre à IFES. Ce reporting est arrêté sur la base d'une prise en compte des dépenses et des recettes au moment de leurs décaissements ou encaissements et non au moment où ces engagements donnés ou reçus prennent naissance.

Pour les besoins de l'élaboration des états financiers selon le système comptable Tunisien, IFES a arrêté une matrice de passage permettant l'affectation des dépenses effectués et des recettes encaissées vers les comptes comptables correspondants selon la nomenclature comptable prévue par les normes comptables tunisiennes. En outre, les engagements non encore honorés et/ou les ressources non encore encaissées ont été recensés et pris en compte pour aboutir à une balance générale au 31 décembre 2014 arrêtée selon l'hypothèse sous-jacente de la comptabilité d'engagement.

En outre, l'Association a entamé les travaux d'élaboration des livres légaux en général et spécifiquement les livres cotés et paraphés conformément à la législation comptable en vigueur en Tunisie (livre d'inventaire, livre journal).

Les bases de mesure et principes spécifiques adoptés pour l'élaboration des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 se résument comme suit :

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

L'Association n'a pas pour vocation de détenir des actifs immobiliers et/ou mobiliers sauf pour les besoins de ses activités.

A leur date d'entrée, les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- | | |
|-------------------------|--------|
| - Equipement de bureau | 20% |
| - Matériel informatique | 33,33% |

2. Dépenses de fonctionnement

L'ensemble des dépenses de fonctionnement (salaires, frais de consultants, séminaires, etc.), engagées par le Bureau de Tunis, font l'objet d'appels de fonds et/ou des avances de fonds par l'Association mère sise à Washington.

NOTE N°3 : METHODES COMPTABLES ET BASES DE MESURE SPECIFIQUES

3. Ressources du Bureau de Tunis

Les ressources sont collectées au nom de l'Association mère IFES sise à Washington pour le financement de ses activités dont notamment les activités en Tunisie. Les ressources du Bureau de Tunis sont exclusivement constituées par la partie de ces ressources mise à sa disposition par l'Association mère pour faire face à ses besoins de fonctionnement.

Les ressources du Bureau de Tunis ne sont prises en compte qu'à la date de leurs encaissements et leurs inscriptions sur le relevé bancaire de l'Association Tunisienne.

4. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères (encaissement de fonds appelés de l'Association mère à Washington) sont converties en dinars selon le cours de change officiels de la Banque Centrale de Tunisie le jour de l'opération.

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur		Taux	Amortissements		Valeurs nettes au 31/12/2014
	Code Comptable	Valeur Brut		Amort Antérieur	Dotation 2014	
Autres	228 001	723	20%	78	214	292
Matériel informatique	228 201	5 761	33%	408	2 549	2 957
Matériel Mobilier de Bureau	228 202	2 334	20%	156	467	622
Total des immobilisations corporelles		8 818		641	3 230	3 871

NOTE N°5 : LIQUIDITÉS ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Banque	24 284	28 294
Caisse	18	1 021
TOTAL EN DT	24 302	29 316

NOTE N°6 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Fournisseurs factures à payer :	0	24 758
Fournisseurs - Factures non parvenues	6 000	4 400
- Honoraires d'audit	2 000	2 000
- Honoraires d'assistance comptable	4 000	2 400
TOTAL EN DT	6 000	29 158

NOTE N°7: AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Etat - impôts et taxes :	6 574	3 513
- Retenues à la source	6 309	3 249
- FOPROLOS	159	158
- Provision	106	106
Personnel - Rémunérations dues	5 261	8 151
Organismes de sécurité sociale - CNRPS	1 702	
Organismes de sécurité sociale - CNSS	7 376	8 948
TOTAL EN DT	20 912	20 613

NOTE N°8 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Subvention de fonctionnement (IFES Washington)	420 348	359 345
TOTAL EN DT	420 348	359 345

NOTE N°9 : ACHATS DE PRESTATIONS ET DE FOURNITURES

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Achats de prestations :	118 631	68 341
- Workshops	59 211	60 903
- Consultants	59 419	7 439
Autres de fournitures et consommables non stockés	34 372	3 783
- Fournitures pour Workshops	9 119	1 443
- Autres fournitures diverses	22 863	60
- Eau - Electricité	2 389	2 281
TOTAL EN DT	153 002	72 125

NOTE N°10 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Salaires et compléments de salaires	200 765	202 371
Assurance groupe	4 977	316
Charges sociales légales	21 394	24 649
TOTAL EN DT	227 137	227 336

NOTE N°11 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 230	584
Quote-part des subventions d'investissements inscrites au résultat de l'exercice	-3 230	-584
TOTAL EN DT	-	-

NOTE N°12 : AUTRES CHARGES COURANTES

	Exercice clos le 31 décembre 2014	Exercice clos le 31 décembre 2013
Services extérieurs :	68 813	92 003
- Locations de voiture	22 630	15 767
- Entretien et réparations	3 412	329
- Sous-traitance et personnel extérieur à l'association	952	3 324
- Rémunération d'intermédiaire et honoraires	5 847	10 678
- Frais postaux et de télécommunication	7 195	5 367
- Publicité et relations publiques	5 194	34 686
- Services bancaires	435	412
- Déplacements - Missions et réceptions	3 114	15 539
- Carburant	8 078	5 900
- Autres charges	11 955	0
Impôts et taxes	1 381	2 082
TOTAL EN DT	70 194	94 085

CWT

Chartered Accountants (Tunisia)

CWT

Chartered Accountants (Tunisia)

Espace Tunis Bloc F. 3ème étage. Bureau 3.2 – Montplaisir
Tunis 1037
Tunisie

Telephone : +216 71 904 054
Fax : +216 71 904 053
E-mail : walid.etlili@gmail.com